

Le Clavésien

N° 20 - JUIN 2015

BULLETIN MUNICIPAL

EDITORIAL

Dans ce numéro	
Actualités Municipales	p 2 à 9
Communauté d'Agglomération Dracénoise (C. A. D.)	p 10 à 11
Informations Municipales	p 12 à 14
Associations	p 15 à 17
Tribune Libre	p 18
Agenda des festivités	p 19



Depuis le mandat précédent et jusqu'à maintenant de nombreux travaux ont vu le jour et d'autres sont à venir. Nous pouvons remercier tous les intervenants ainsi que tous les organismes qui grâce aux subventions accordées nous ont permis ces réalisations.

La liste est longue mais je vais vous citer les plus importants, tant sur le plan de l'investissement financier pour la commune que sur celui de mon implication personnelle pour l'attention et le suivi qu'ils ont nécessité.

En collaboration avec le SIVOM : Création de la station d'épuration pour l'équivalent de 4500 habitants et son collecteur des eaux usées depuis Bargemon.

En collaboration avec le Conseil Départemental du Var :

- ◆ Goudronnage de la quasi-totalité des chemins (création ou réfection).
- ◆ Murs de soutènement remontés en pierres sur plusieurs chemins.
- ◆ Côté ouest, amélioration d'un espace vert avec son aire de pique nique.
- ◆ Un grand nombre de rues ont été pavées, ce qui donne un beau cachet à notre village.
- ◆ Renouvellement de la canalisation montée St Joseph et installation d'un poteau incendie, ainsi que la continuation du changement de tous les branchements en plomb et mise à l'extérieur de la plupart des regards à compteur du village.

En collaboration avec la Communauté d'Agglomération Dracénoise : Installation du tri sélectif à l'entrée de la nouvelle route et entre l'ancienne gare et le tunnel avec création d'un pluvial qui a permis d'éliminer les inondations régulières par temps de pluie.

- * Suivi des travaux de plusieurs appartements sociaux rue Jean Cabasson et Place du 8 Mai 1945.
- * Beaucoup d'autres travaux réalisés par les employés communaux : façade de la Chapelle Ste Anne, bétonnage du chemin piétonnier rue de la Forêt, et rue de l'Ormeau vers le chemin de Cabrière. De multiples améliorations dans l'enceinte de l'école, ...

L'acquisition d'un tractopelle nous permettra de réaliser plus de travaux en régie en diminuant les coûts car la conjoncture actuelle et les baisses de subventions nous obligeront à faire des choix et à attendre des jours meilleurs pour réaliser d'autres travaux que nous avons projetés.

Le 2^{ème} Adjoint,
Pierre GARAMBOIS

Cérémonie

Le 8 mai 2015, 70 ans après le 8 mai 1945, nous avons commémoré la capitulation de l'Allemagne nazie.

Comme chaque année, nous avons rendu hommage aux vétérans et résistants lors de la cérémonie organisée par la municipalité. De nombreuses Clavésiennes et de nombreux Clavésiens ont participé à cette commémoration. Merci à tous pour votre participation lors de ces événements.



Journée du Patrimoine

La journée du Patrimoine se déroulera à Claviers le 19 septembre 2015. Au programme, historique du village, descente de ses ruelles et calades, découverte des portes anciennes véritables œuvres d'art et en clôture visite de l'église et de ses œuvres classées.

Rendez-vous à 10 h devant l'église. Venez nombreux !

Bernard PICHERY

Boulangerie

Faute de repreneurs pour l'ancienne boulangerie de notre village, la municipalité a mis tout en œuvre pour trouver une solution : un local sera mis à disposition d'un boulanger. Il s'agit de l'ancienne médiathèque qui fait l'objet de quelques aménagements réalisés par les employés communaux.

Un jeune couple va s'installer sur notre Commune et nous sommes heureux d'annoncer l'ouverture prochaine du Croissant Doré, boulangerie pâtisserie !

Espace publicitaire

Laurent ADAM
Cie
ADAM
Climatisation * Chauffage
06 18 48 74 26 - adam.cie@icloud.com
Site web : <http://nac-adamcie.com>

Pour information, tous les professionnels peuvent insérer un encart publicitaire dans le bulletin municipal de la Commune.

Celui-ci sera présenté sous forme de carte de visite. Le tarif est de 60 € pour 5 parutions (une parution par trimestre).



Appel aux dons

Nous tenons à remercier les personnes qui ont donné des plantes, boutures, graines,... afin de participer au fleurissement du village.

Cette année, plus que jamais, nous avons besoin de vos dons et de votre générosité car il n'y a plus d'argent pour les espaces verts de la commune.

Madame Sarah GRIFFITHS, conseillère municipale, sera donc de nouveau présente sur le marché, chaque samedi vers 11 h pour récolter vos dons.

Merci d'avance de votre participation !

Sarah GRIFFITHS.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

FABRE Charly à Fréjus,
le 05/01/2015.

PAVIA Estelle à Cannes,
le 18/03/2015.

MARIAGE

BOUKAYAR Ralid
& CHABOUB Chabila,
le 10/04/2015

DÉCÈS

DENIS Eliane, née DUFOUR
à Draguignan, le 21/02/2015.

IRVOLD Svend à Claviers,
le 07/03/2015.

BOGARD Christian à Claviers,
le 15/05/2015.

Hé oui ! Tout arrive !

Notre commune est maintenant dotée d'un A. S. V. P., comprenez Agent de Surveillance Voie Publique.

Conformément à la loi, notre agent a été agréé par le Procureur de la République de Draguignan et assermenté au mois de mars 2015. L' A. S. V. P. exerce ses fonctions sur l'ensemble du territoire communal et se place sous l'autorité directe du Maire.

- Ses compétences fondamentales reposent principalement sur la réglementation à l'arrêt de stationnement des véhicules, à la vérification de l'apposition du certificat d'assurance sur les véhicules stationnés sur la voie publique, et enfin à la constatation de certaines infractions au Code de la Santé Publique en lien avec la propreté des espaces publics.
- Ses compétences complémentaires sont applicables dans le domaine de l'environnement.
- Ses compétences particulières se rapportent aux foires et marchés en la qualité de régisseur.

L'A. S. V. P. est donc régi par le Code de la Route, le Code de l'Environnement, et le Code de la Santé Publique (certaines infractions). Notre agent assure en outre la protection de l'école et de ses abords, des jeux d'enfants ainsi que celle des écoliers à l'embarquement dans les cars de ramassages scolaires.

L'action de Bruno, que tout le monde connaît, se fait déjà sentir avec courtoisie certes, mais aussi avec fermeté. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Bernard PICHERY.

Augmentation impôts locaux

Compte tenu de la conjoncture actuelle (baisse des dotations de l'Etat, baisse des subventions accordées aux communes, mise en place des Nouvelles Activités périscolaires...), il convient de prévoir une petite augmentation des impôts locaux .

Taxes	Taux moyen national (en %)	Taux moyen départemental (en %)	Taux communal 2014 (en %)	Taux communal 2015 (en %)
Habitation	23.95	23.23	9.61	10.62
Foncier bâti	20.20	22.85	9.74	10.76
Foncier non bâti	48.53	69.12	90.66	90.66

Diminution participation financière

Depuis plusieurs années la commune prenait entièrement à sa charge le transport scolaire des jeunes Clavésiens.



De 90 € par an et par enfant, nous sommes passés l'année dernière à 120 €. Le nombre d'enfants concernés augmente également. C'est pourquoi, à compter de la rentrée 2015/2016, la commune participera à hauteur de 50% par enfant, soit 60 €. Le reste sera malheureusement à la charge des familles.

Assainissement

Certaines personnes, le plus souvent par ignorance, jettent toute sorte d'objets tels que les cotons tiges, serviettes hygiéniques, lingettes, ... dans les toilettes au lieu de les jeter à la poubelle. Cela peut avoir un impact IMPORTANT pour la station d'épuration et sur l'environnement aquatique. Seul le papier de toilette doit être mis dans la cuvette des WC.

Les gros articles comme les serviettes hygiéniques et plus récemment les lingettes posent des problèmes pour les pompes de relevage et bouchent les canalisations. Le coût de ces dégâts est élevé et entrainera à échéance, si des efforts ne sont pas faits par les utilisateurs indécents, une augmentation de ce service.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir faire passer ce message. Si vous faites de la location saisonnière, n'hésitez pas à mettre une affichette dans les toilettes expliquant l'attitude à adopter.

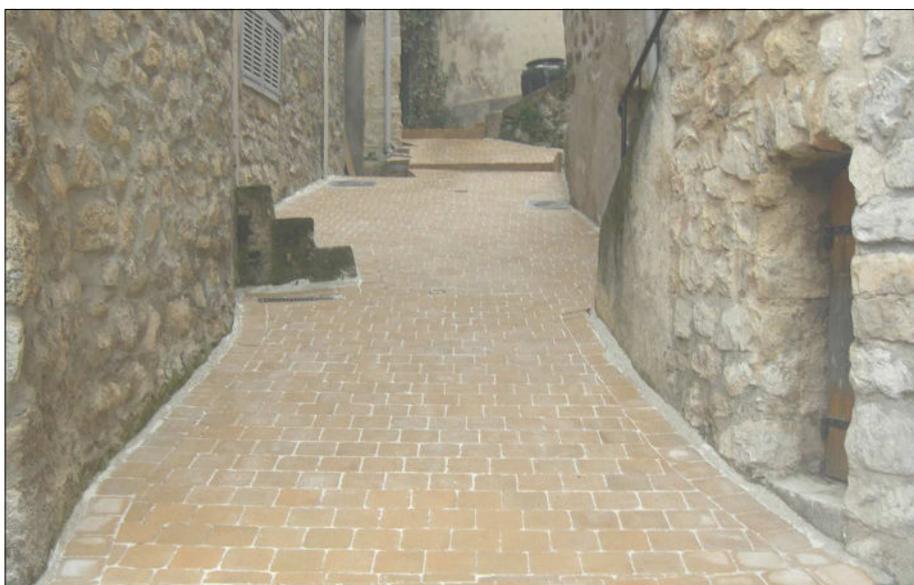
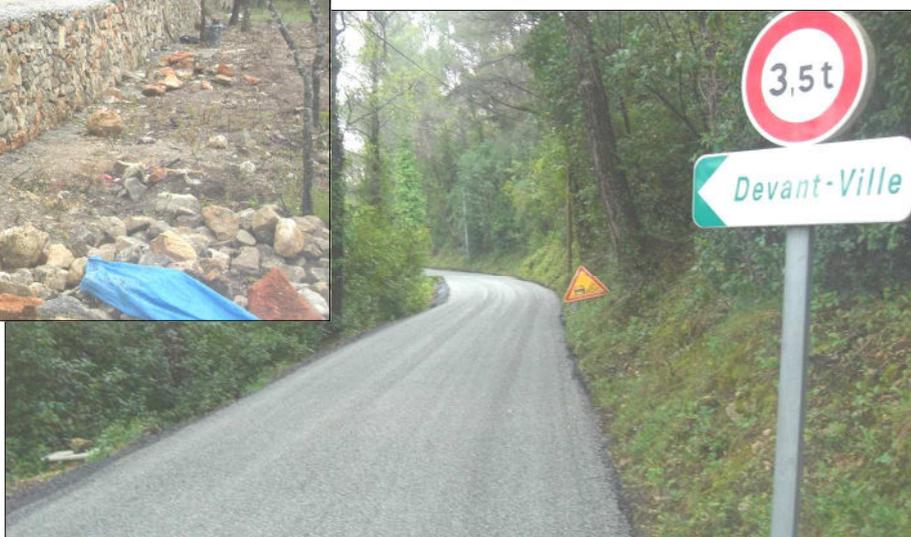


Travaux communaux

Réfection des murs chemin de la Viste et chemin des Bréaux :



Goudronnage du chemin de Devant-Ville par le Conseil Général :



Le **pavage des rues** continue avec la rue de Fort Vieil, la rue des Chapeliers, des finitions sur la Carriero de la Catalano et le passage Di Pastissoun :



Quelques nouvelles des CCFF / RCSC

L'assemblée générale de l'AD CCFF du Var s'est déroulée à Brignoles le 11 avril dernier. Au cours de celle-ci, notre Président, Monsieur Gilles ALLIONE a été décoré de la Légion d'Honneur par Monsieur le Préfet du var.

Les conditions climatiques de l'été 2014 ont fait que la saison a été relativement clémente, mais il y a eu tout de même 14 feux de forêt entraînant la destruction de 9.6 hectares. Plusieurs sinistres importants dus aux inondations dans le Var nécessitent l'engagement de renforts au bénéfice des communes sinistrées.

Le CCFF de Claviers (Luc et Robert) a ainsi été mis à contribution trois jours de suite pour aider au nettoyage des maisons et voies communales touchées par cette calamité. Leur dévouement a entraîné une lettre de félicitations de Monsieur le Préfet pour les CCFF ayant participé à cette action.

En ce qui concerne les formations, Monsieur Luc Maitrier, Vice-Président du CCFF de Claviers, a bénéficié de la formation de responsable à Roquebrune sur Argens. Une autre formation est prévue au mois de juin pour la conduite de véhicule 4x4 porteurs d'eau tous chemins. L'effectif des bénévoles pour le CCFF/RCSC du Var est actuellement de 4496 bénévoles et 347 nouvelles adhésions ont été recueillies dont 3 pour Claviers.

A Claviers, deux exercices auront lieu comme d'habitude à la Fontaine de l'Arnaud. Pour rappel du maniement des pompes, des lances, ... au mois de mai et juin 2015 avant les grandes chaleurs. Ces rendez-vous sont suivis bien sûr du quart d'heure convivial.

Bernard PICHÉRY.



Communes bénéficiant du PTZ réhabilitation

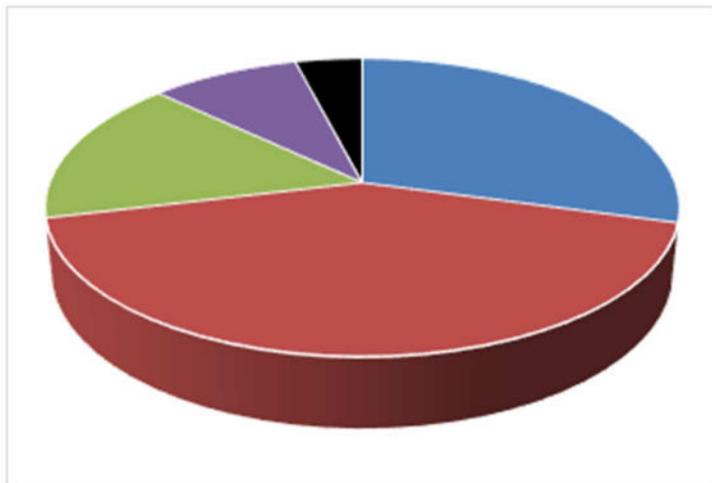
Pour information, depuis le 1/01/2015, les ménages éligibles au prêt à taux zéro (PTZ) de la commune de Claviers peuvent bénéficier de ce prêt dans toutes les agences des établissements de crédits conventionnés.



Acquisition du **tracto-pelle** subventionné par le Département du Var

BUDGETS PRIMITIFS 2015

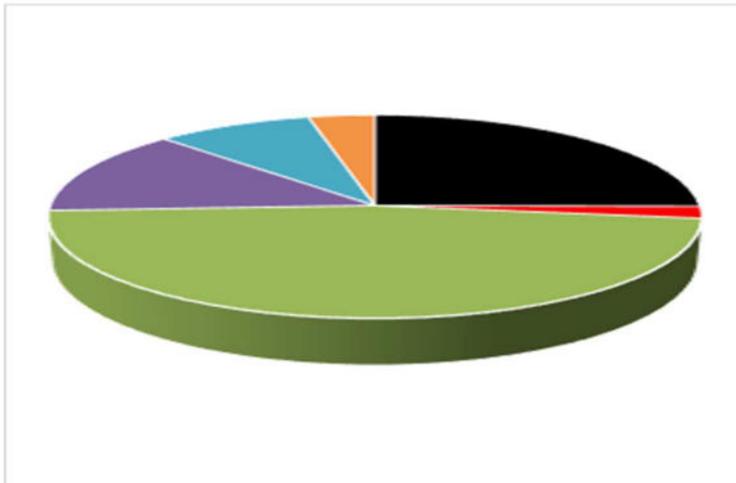
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges à caractère général : (électricité, entretien bâtiments, taxes, voies et réseaux, ...)	273 205 €
Charges de personnel	391 732 €
Virement section investissement	147 860 €
Charges de gestion courante : (indemnités, caisse écoles, subventions, cotisations, ...)	83 403 €
Charges financières, charges exceptionnelles, impôts : (intérêts, titres annulés, ...)	37 314 €

Total : 933 514 €

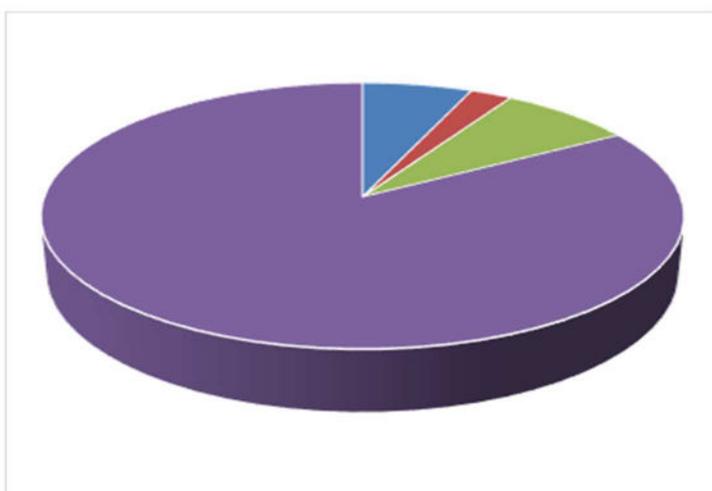
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Résultat de fonctionnement reporté	234 478 €
Produits des services et ventes diverses	17 600 €
Impôts et taxes	440 773 €
Dotations, subventions et participations	125 602 €
Revenus des immeubles	81 100 €
Produits exceptionnels et reprise sur provisions	33 962 €

Total : 933 514 €

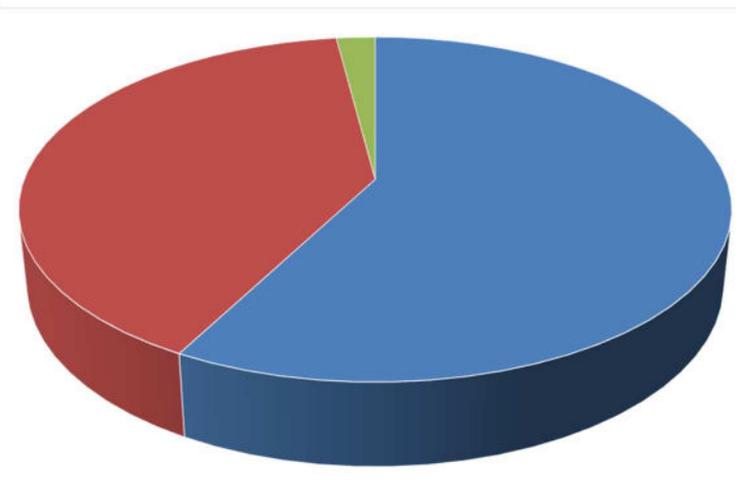
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Emprunts et dettes assimilées	20 282 €
Voirie	25 000 €
Bâtiments communaux : (construction salle école 200 000 €)	267 760 €
Mairie, divers, ...	7 740 €

Total : 579 802 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Solde d'exécution reporté	213 260 €
Virement de la section de fonctionnement	147 860 €
Produits de cessions, dotations, cautions	7 672 €

Total : 579 802 €

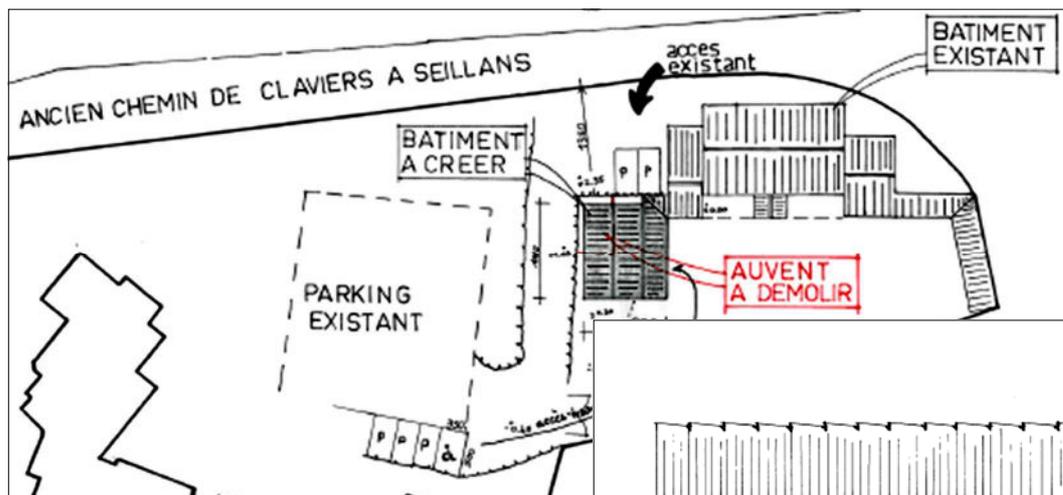
Travaux communaux : Extension de l'école

En raison d'un fort accroissement d'élèves pour la rentrée 2015/2016 (+20%) et de la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), la commune va réaliser une extension de l'école.

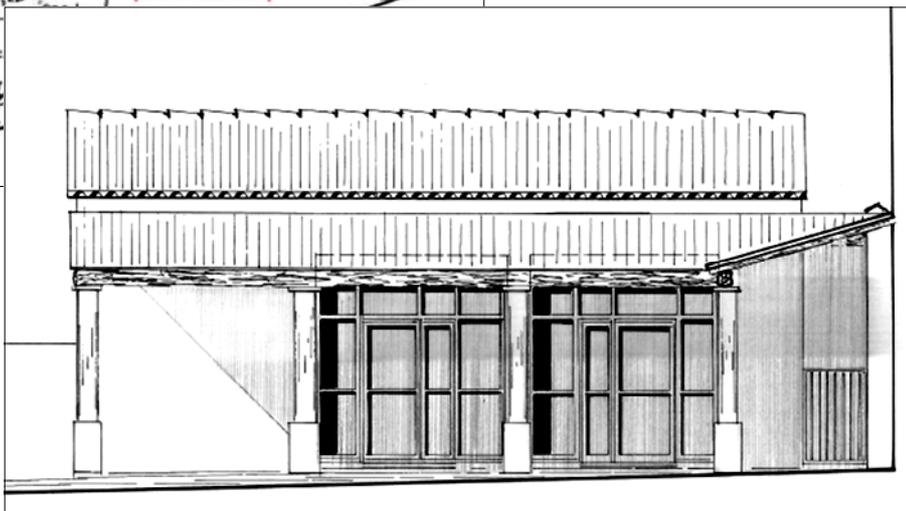
Il s'agit d'un nouveau bâtiment de 60 m² en lieu et place du préau actuel. Cette nouvelle salle devrait être dédiée à l'ouverture d'une troisième classe si l'Education Nationale nous octroie un nouvel enseignant. Les travaux se dérouleront jusqu'au 30 septembre 2015 au plus tard.

En raison de ces travaux, la totalité des festivités qui se déroulaient dans l'enceinte de l'école durant la période estivale sont déplacées sur l'Aire et en d'autres lieux appropriés.

C'est pourquoi, la municipalité demande à l'ensemble des riverains une entière coopération quand au respect des arrêtés de stationnement qui seront en vigueur pour les différentes manifestations, et la compréhension des associations qui subissent à cause des travaux des gênes ponctuelles dans l'organisation de manifestations.



PROJET



FÊTE DE L'ÉCOLE

Vendredi 26 juin 2015 à 19h30

Animations, four à pizza, apéro sangria, dessert et glaces !

Tombola (avec la participation du Domaine de St Endréol, des traversées pour les îles de Lérins, l'institut de beauté Perle d'Eau de Bargemon, Mlle Coiff et d'autres surprises ...). Panier garni à peser. Animation zumba par Angéline (pas la même que l'année dernière !).

Inscription avant le vendredi 19 juin

à l'épicerie Proxy ou au Cercle de la Fraternité.

Les bénéfices de cette fête serviront à financer des sorties de l'école ou à acquérir du matériel de méthodologie Montessori.

Prix :

16 € pour les adultes

8 € pour les enfants

non scolarisés jusqu'à 12 ans.

Venez nombreux !

Ecole

Découverte de la nature : les élèves de l'école ont participé à une sortie "découverte de la nature" avec les guides naturalistes du Conservatoire du Patrimoine du Freinet.

Les élèves de la classe des grands ont eu une initiation à la survie en forêt et les élèves de la classe maternelle ont pu découvrir la magie de la forêt clavésienne.

Ils ont rencontré le roi de la forêt, fabriqué des petits lutins protecteurs de la forêt avec de l'argile, du bois, de la mousse, des feuilles... Et ont construit des maisons pour ces petits bonhommes en utilisant les éléments de la forêt. Ils ont promis aux petits lutins de toujours protéger la forêt.

A la fin de la journée les enfants ont eu la médaille des protecteurs de la nature.

Les élèves étaient enchantés de leur journée !

Les élèves de la classe élémentaire ont appris le poème "Liberté" de Paul Eluard. Sur la page suivante, quelques-unes de leur version du poème...



Communauté d'Agglomération Dracénoise

Un nouvel **abri de bus** a été financé et installé par la Communauté d'Agglomération Dracénoise avec la participation des employés communaux.

L'ancienne structure étant devenue dégradée et obsolète, ainsi que son emplacement qui ne faisait pas l'unanimité : toutes ces raisons nous ont donc convaincus d'installer le nouveau point d'arrêt à l'entrée ouest du village à proximité des toilettes publiques.

Les services et horaires sur www.dracenie.com.



2015-16 ABONNEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

TEDBUS, ÇA LE FAIT !

INSCRIPTIONS DÈS LE 22 JUIN

SUR WWW.TEDBUS.COM

www.tedbus.com

LA DRACÉNIE VOUS TRANSPORTE

MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION

tres court International Film Festival

LES TRÈS COURTS MÉTRAGES

5-14 juin 2015

17^e édition

Diffusion des

▶ **45 films** sélectionnés

Dans le

▶ **Cinéma**

à 10h, 12h, 14h et 16h

Venez, regardez,

▶ **Votez !**

Entrée libre

www.culture-dracenie.com

ARTOTHÈQUE EXPOS

▶ Draguignan POLE CULTUREL CHABRÀN 2015

PAULE TAVERA SORIA

DU 12 JUIN AU 14 JUILLET

www.larto.fr > 04 83 08 30 30

ARTOTHÈQUE

DIALOGUE AVEC LA COLLECTION D'INSTRUMENTS DU MONDE DE MARIE-CHRISTINE FORGET

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

Communauté d'Agglomération Dracénoise

L'ORCHESTRE DE VIOLONCELLES !

19 JUIN 2015 à 20H30 - Auditorium de la Dracénie
Orchestre de 15 violoncelles - Répertoire : MONTEVERDI/
VERDI/ PAGANINI/ BIZET/ VILLA-LOBOS

L'Orchestre de Violoncelles est une formation qui rassemble l'élite de la jeune école française sous la direction du violoncelliste François Salque.

Reconnu par Pierre Boulez comme un interprète " au charisme et à la virtuosité exceptionnels " alliés " à la noblesse et la sensibilité de son jeu ", François Salque fait aujourd'hui référence. Son importante discographie a été largement récompensée par la presse (*Victoires de la musique, Diapasons d'Or de l'année, Chocs du Monde de la Musique, « Événements Exceptionnels » de Télérama, Palmes d'or de la BBC etc*). Son ensemble de violoncelles nous dévoile, sur quatre siècles d'histoire de la musique classique, une richesse et une palette de timbre insoupçonnées. Le violoncelle se révèle être un instrument brillant, noble et nuancé.

Au programme, des bijoux à découvrir, spécialement écrits pour ensemble de violoncelles, ainsi que des pages célèbres du répertoire vocal et symphonique de Verdi, Monteverdi, Bizet, Rossini...dans des arrangements jubilatoire et respectueux, lumineux d'équilibre.

CONCERT SWING DES GLOSSY SISTERS

à l'Auditorium de la Dracénie
Samedi 27 juin à 20h30

Samedi 27 juin le devant de la scène de l'Auditorium de la Dracénie sera occupé par un brillant trio de chanteuses. The Glossy Sisters vont reprendre des arrangements très malins et très jazzy de chansons issues d'univers très variés. Beyoncé, Adèle, Katy Perry, The Jackson 5 ou Edith Piaf. Ces trois artistes, Claudine, Lisa et Marion, offrent un spectacle où leurs voix se mêlent et s'entremêlent, accordant leurs grains et leurs tonalités, portées par le swing d'une contrebasse subtile et inspirée.

Ce concert, riche et sensuel, servi par une mise en scène sobre et efficace, est finalement très homogène et extrêmement vivant, accompagné par des instruments bien gérés.

Renseignements, tarifs et réservations : 04 83 08 30 30

SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté d'Agglomération Dracénoise met en place un nouveau formulaire technique. Tout dossier transmis à compter du 1er juin 2015 sans ce format, ne sera pas accepté. Formulaire disponible en mairie, sur le site internet de la commune ainsi que celui du SPANC.

AUDITORIUM DE LA DRACÉNIE
Draguignan
SPECTACLES 2015
POLE CULTUREL CHABRAN
SOUS LA DIRECTION DE FRANÇOIS SALQUE

L'Orchestre de Violoncelles

VENDREDI 19 JUIN À 20H30

CONCERT CLASSIQUE

TARIF
*NORMAL 25€
*RÉDUIT 15€
*FORMULE 4 CONCERTS CLASSIQUES
NORMAL 70€
RÉDUIT 50€

www.culture-dracenie.com Réservations & Billetterie 04 83 08 30 30

DRACÉNIE L'AVENIR S'OFFRE À NOUS.
AMPUS - BARZEMON - CALLAS - CHÂTAUDOUBLE - CLAVERS - DRAGUIGNAN - FRAMERES - FLAYDUC - LA MOTTE - LE MUY - LES ARCS-SUR-ARGENS - LORQUES - MONTEFRAT - SALERNES - SILLANS-LA-CASCADE - SAINT-ANTONIN-DU-VAR - TARADEAU - TRANZ-EN-PROVENCE - VIGAUZAN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

AUDITORIUM DE LA DRACÉNIE
Draguignan
SPECTACLES 2015
POLE CULTUREL CHABRAN

glossy

SAMEDI 27 JUIN À 20H30

CONCERT SWING

TARIF
NORMAL 20€
RÉDUIT 10€

PAR LE GROUPE THE GLOSSY SISTERS VOIX ET CONTREBASSE

www.culture-dracenie.com Réservations & Billetterie 04 83 08 30 30

DRACÉNIE L'AVENIR S'OFFRE À NOUS.
AMPUS - BARZEMON - CALLAS - CHÂTAUDOUBLE - CLAVERS - DRAGUIGNAN - FRAMERES - FLAYDUC - LA MOTTE - LE MUY - LES ARCS-SUR-ARGENS - LORQUES - MONTEFRAT - SALERNES - SILLANS-LA-CASCADE - SAINT-ANTONIN-DU-VAR - TARADEAU - TRANZ-EN-PROVENCE - VIGAUZAN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

L'action de chacun - Pas de feu en forêt

A l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes et maquis, il est interdit au public, toute l'année, de porter ou d'allumer des feux, de jeter des objets en ignition (notamment des mégots de cigarettes), ainsi que de fumer en période rouge (voir calendrier ci-dessous).

Le débroussaillage obligatoire - Débroussailler, c'est une nécessité

1. Pour protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens.
2. Pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.
3. Pour protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers.

La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200 mètres d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès.

*Suis-je à moins de 200 mètres de la forêt ?
Consulter le site www.sigvar.org*



Où débroussailler ?

Débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins.

Plus d'informations ?

Plaquettes explicatives disponibles en mairie ou sur le site internet de la mairie ou sur www.var.gouv.fr/l-obligation-de-debroussailler-a1217.html

Sanctions

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€.
Suite à une mise en demeure restée sans effets, il s'expose à une amende de 30€/m² non débroussaillé.

Règlementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var

Arrêté préfectoral du 16 mai 2013 (résumé des principales dispositions)

En résumé : il est interdit d'incinérer des végétaux coupés ou sur pied du 1/06 au 30/09

DISPOSITIONS GÉNÉRALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT						
DISPOSITIONS GÉNÉRALES (applicables à tous)	À l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT						
		Fumer	TOLÉRÉ	INTERDIT	TOLÉRÉ				
DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	À l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT						
			1/01	1/02	4	1/06	1/10	31/12	
			31/01	31/03	31/05	30/09	31/12		
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIÉTAIRES ET AYANTS DROIT	À l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : - travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussailllements obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.	POSSIBLE	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) SAUF si 2	POSSIBLE	INTERDIT	POSSIBLE	1 INTERDIT Les jours de vent de plus de 40 km/h	2 INTERDIT pendant les épisodes de pollution de l'air
						sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)			
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIÉTAIRES ET AYANTS DROIT	À l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Écobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)	POSSIBLE	POSSIBLE	POSSIBLE	INTERDIT	POSSIBLE	sauf si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)	
		Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE	POSSIBLE	POSSIBLE	POSSIBLE	POSSIBLE		

Les actualités de l'ODEL

Les **Vacances d'été** approchent ! Les réservations pour les séjours d'été de l'Odel sont ouvertes depuis le mois de février. Il est encore temps d'inscrire votre enfant pour l'un des 70 séjours proposés. Vacances sportives, culturelles, multi activités ou thématiques, chacun trouvera son bonheur parmi ces séjours préparés selon les deux mots d'ordre qui font la réputation de l'Odel : QUALITE et SECURITE.

Renseignements et inscriptions au **04 94 925 985** ou sur **www.odel.fr**.
Facilités de paiements et possibilité de régler en plusieurs mensualités.

NOUVEAUTE : séjours pour les 18/25 ans et les familles.

Des séjours pour les 18/25 ans et des offres spéciales de vacances en famille sont proposés dans les centres Odel de Vars et La Londe, et à Valras en camping 3 étoiles en bungalow toile équipé. Des offres spéciales sont proposées pour les longs week-ends de mai, ainsi que des événements temporaires pour tous. Toutes les idées et offres sur **www.odel.fr**.



Formations BAFA / BAFD

Pendant les vacances de printemps, 11 sessions de formation générale, d'approfondissement ou de qualification « Surveillance de baignade » au BAFA sont organisées dans différentes villes du Var, en externat ou en internat. Il reste encore quelques places !

Pour tous ceux qui sont intéressés par les métiers de l'animation, renseignements et inscriptions au **04 94 92 59 78/82** ou sur **www.odel.fr**.

Une session de formation générale au BAFD sera également organisée du 16 au 24 mai à La Londe, ainsi qu'une session de formation générale au BAFA du 14 au 21 juin à La Martre.

Code du Service National

Article R*111-6 (Modifié: Décret n°2011-929 du 1^{er} août 2011, art.2. et 4.)

Le Maire informe chaque administré effectuant la démarche du recensement, ou son représentant légal :

- ◆ De l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté conformément à l'article L.111-2 du Code du Service National,
- ◆ Des conséquences qui découleraient de la non participation à cette journée avant l'âge de vingt-cinq ans : toute personne recensée doit être en règle avec cette obligation pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique conformément à l'article L.114-6 du Code du Service National,
- ◆ De l'obligation de faire connaître jusqu'à vingt-cinq ans à l'organisme du Service National dont il relève tout changement de domicile ou de résidence d'une durée supérieure à quatre mois ainsi que tout changement relatif à sa situation familiale et professionnelle conformément à l'article R.*111-6 du Code du Service National.

L'administré **ne doit pas** se faire recenser une deuxième fois, même en cas de déménagement. Il doit simplement indiquer sa nouvelle adresse à son centre du service national.

En cas de perte de son attestation de recensement il doit prendre contact avec son centre du service national. En aucun cas la mairie ne peut délivrer une autre attestation de recensement.



Pour joindre le centre du service national de Nice :
Par courrier : Csn de Nice - Caserne Filley -2 rue Sincaire - 06300 NICE
Par mél : csn-nice.jdc.fct@intra.def.gouv.fr
Par tél : 04 93 62 78 68

Offre d'emploi

Une mission service civique à pourvoir à Bargemon : il s'agit d'un contrat de 12 mois, 35 h/semaine. Ce type de contrat est réservé aux personnes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplômes et rémunéré 573 € nets/mois.

Pour tous renseignements, contacter : Familles Rurales Association de Bargemon
2, rue de la prison - 83830 Bargemon - Tél.: 04.94.84.59.51 - Portable: 06.61.55.63.74

Sendra **GES**
GROUPEMENT D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

RECRUTE !

Vous êtes diplômé et vous recherchez un emploi...

Le GES Sendra vous propose des postes à pourvoir sur ses différentes antennes du Var...

Postez votre CV

DRAGUIGNAN
04 98 10 63 42

Pour :
- du JARDINAGE.
- des TRAVAUX MENAGERS.
- du BRICOLAGE.
- de la POLYVALENCE...
- du BTP.
- de l'INDUSTRIE.
- de la RESTAURATION...

Des :
- AUXILIAIRES de VIE.
- AIDES SOIGNANTES.
- AIDES MENAGERES...

FREJUS
04 94 19 20 92

Pour :
- du JARDINAGE
- du BRICOLAGE
- du SOUTIEN SCOLAIRE
- de la GARDE D'ENFANTS
- de l'Assistance INFORMATIQUE
- de la POLYVALENCE

Des :
- AUXILIAIRES de VIE
- AIDES SOIGNANTES
- AIDES MENAGERES

LE LUC
04 94 99 21 46

Pour :
- du JARDINAGE
- du BRICOLAGE
- du SOUTIEN SCOLAIRE
- de la GARDE D'ENFANTS
- Assistance INFORMATIQUE
- de la POLYVALENCE

Des :
- AUXILIAIRES de VIE
- AIDES SOIGNANTES
- AIDES MENAGERES

Plus de renseignements et d'offres sur www.sendra.fr

Recrutement exceptionnel dans l'Armée de Terre

Les événements de janvier dernier ont conduit le Président de la République à geler les déflations prévues par la LPM au sein des armées pour les années 2015 et 2016. Pour l'armée de Terre, la conséquence directe est l'augmentation exceptionnelle, dès 2015, du nombre de postes proposés au recrutement. Ce sont plus de 10 000 postes qui sont proposés.

Pour plus de renseignement, merci de vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

Familles bénévoles

Une association recherche des familles bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toutes la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche.

« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».

Si l'expérience vous intéresse, contactez :
CEI - Centre Echanges Internationaux
Tél. : 02 99 20 06 14 ou 02 99 46 10 32

Documents de Circulation pour Etrangers Mineurs (DCEM) et Titres d'Identité Républicains (TIR)

A compter du 1^{er} juin 2015, les demandeurs, pour constituer leurs dossiers, sont invités à consulter le site internet de la préfecture du Var : www.var.gouv.fr ou à se rapprocher de l'accueil de la sous-préfecture où il leur sera délivré la liste des pièces à produire.

A charge pour eux, par la suite, d'envoyer par voie postale ou de déposer à l'accueil général de la sous-préfecture, leurs demandes de DCEM ou de TIR.

Les DCEM et TIR seront ensuite remis directement aux demandeurs accompagnés des mineurs concernés, en sous-préfecture, sans rendez-vous, le mercredi de 14h30 à 16h30, après que les services de la sous-préfecture les aient prévenus par écrit de l'édition des titres demandés.

LE CERCLE DE LA FRATERNITÉ



Repas de partage : dimanche 5 avril avec la participation du Cercle de Claviers, la Paroisse de Bargemon et ses bénévoles. Un grand merci à tous.



Noël de partage : toujours un succès !
Le Père Noël et les cadeaux étaient présents, les enfants et parents ravis.
Merci à tous.



Soirée belge : un succès, de plus en plus de monde.

Merci à l'équipe de bénévoles car beaucoup de travail !

Soirée St Patrick : bonne ambiance avec les irlandais et les anglais !

Le 8 mars : comme chaque année, la présidente organise la soirée de la Femme : repas, soirée karaoké et relooking.

Grand merci à toutes les femmes présentes et à l'année prochaine !



- ◆ **Tous les samedis**, nous offrons gracieusement des amuses bouches à nos clients : tapas divers, anchoïade / tapenade accompagnés de légumes et croutons, frites et sauces...
- ◆ **A venir !** Un apéritif de la mer avec huîtres et crevettes, accompagnées d'un verre de vin blanc. Date à confirmer. Sur réservation.
- ◆ **Fête de la musique** le 21 juin : n'oubliez pas de vous inscrire ! Venez vous faire connaître ! Ambiance sympa dans notre village !
- ◆ **Appel** à toutes les personnes désirant vendre leurs vêtements : Nous mettons gracieusement à votre disposition notre salle afin d'organiser une **friperie**. Les vêtements doivent être propres, en bon état, et mis sur cintres car ils seront exposés sur portants. Avis aux intéressés !

Rappel des autres festivités prévues :

3 juillet : soirée DJ, 6 juillet : concours à la provençale 3x3 et saucissonade offerte aux joueurs, 14 juillet : soirée blanche, 21 juillet : soirée belge, 19 novembre : soirée Beaujolais...

LOU KIKI - Société de chasse de Claviers

La fin de saison s'est achevée par la réunion du 13 mars 2015 durant laquelle Jean-Luc PROVINI a rejoint le conseil d'administration. Le renouvellement des membres du bureau :

- Président : Abel ARAGON,
- Vice-Président : Jean-Luc PROVINI,
- Secrétaire : Georges EQUY
- Son adjoint : Michel TASSI,
- Trésorier : Anthony LINCOU.

Tous les remerciements de toute l'équipe, aux propriétaires des terrains que nous traversons au fil de la saison, à Robert notre Président sortant pour le travail accompli durant son mandat.

Plusieurs plates-formes internet sont en cours pour nos amis non chasseurs et chasseurs.

Le président.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Au cours de ce dernier trimestre, le Syndicat d'Initiative vous a proposé deux animations :



♪ l'une musicale, le 13 février avec la chanteuse Bénédicte

● et la seconde, le 24 mars un film documentaire « endoc(t)rinement » dans le cadre de la Semaine des Alternatives aux pesticides.

Les beaux jours arrivants, nous vous proposons à l'occasion du Festival de la Terre le 12 juin une conférence interactive pour tous, professionnels et familles « le sol et votre jardin » avec Marjorie Ughetto, naturaliste. Venez observer des vrais œufs de vers de terre, sentir l'humus, froisser la litière, malaxer la terre.



De manière ludique : c'est en étudiant la terre, en définissant ce qu'est un sol, en découvrant la multitude de vies cachées, en comprenant les rôles des lombrics qu'à l'issue de cette rencontre interactive, vous pourrez soigner votre jardin, l'améliorer. Cette conférence devrait être remboursée par la sécurité sociale ! Si le temps le permet cette animation se déroulera en extérieur suivi d'un repas partagé.

En Juillet et Août, un été tout en musique avec le Festival Choral International en Provence et Musique Cordiale.

Tous les bénévoles vous souhaitent d'agréables moments.

Jeanine Buron.

COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à tous,

C'est avec le soleil qui revient que l'équipe du comité des fêtes vous fait part des prochaines activités estivales :

- Nous organisons le 14 juin 2015 la **fête des voisins** à la chapelle Saint Sylvestre. A cette occasion chacun pourra apporter à sa convenance boisson et préparation culinaire de son choix.
- En ce qui concerne la **fête de la Saint Claude** qui aura lieu le 4 et 5 juillet 2015, nous sommes fin prêts à vous accueillir nombreux en souhaitant que vous prendrez plaisir à ces festivités.
- Nous mettons en place notre premier **marché de nuit** qui aura lieu le 26 juillet 2015 de 17h à 22h dans les rues de Claviers.

Nous remercions toutes les personnes qui ont assisté à notre premier **Thé Dansant**. Nous avons eu la joie de vous accueillir très nombreux pour partager ce moment divertissant. Nous remercions par la même occasion les petits danseurs de l'école DUC DANCE qui nous ont ravis avec leur démonstration de danse de salon. Merci aussi aux exposants de la **Bourse aux vêtements** du 11 avril qui sont toujours présents dans la bonne humeur.

Nous vous souhaitons d'agréables moments et espérons vous rencontrer et les partager avec vous dans la joie et la convivialité.

Le comité des fêtes de Claviers.



FOYER RURAL

Un changement depuis la dernière Assemblée du Conseil d' Administration du Foyer Rural : Après 40 années de dévouement pour le Foyer Rural, notre Président, Monsieur Roland GUIGOU, a cédé sa place à Madame Marinette GUIGOU, mais reste heureusement à nos côtés pour nous aider.

Le Foyer vous invite à prendre part à ses activités :

- Cours d'anglais le jeudi de 16h00 à 20h00 (enfants et adultes).
- Cours de Gymnastique le lundi matin de 9h30 à 10h30.
- Cours de Pilates (bien-être et détente) le mercredi de 18h30 à 19h30.
- Section randonnée pédestre le mardi, rendez-vous place de l'église à 15h00.

La sortie pique-nique du 12 avril à l'Abbaye de Thoronet s'est déroulée joyeusement sous le soleil et continuée au bord du lac de Carcès.

A suivre :

- 7 juin Aïoli Font de l'Arnaud
- 6 juillet Fête de Claviers Aïoli avec le groupe GETTO
- 15 juillet Cinéma en plein-air
- 25 juillet Repas provençal sur l'aire
- 8 août Vide-grenier et Foire artisanale nocturne
- 19 août Cinéma plein-air
- 29 août Orchestre Philharmonique "L'Indépendante"
- 6 septembre Vide-Grenier dans les rues du village
- 4 octobre Sortie découverte des champignons
- 7 novembre Soirée châtaignes Chapelle St Sylvestre
- 12 décembre Soirée 13 desserts Chapelle St Sylvestre

Bon amusement à toutes et tous.



A VOS AGENDAS : VENDREDI 7 AOUT 2015

Comme chaque année, l'association ROUE LIBRE organise son repas dans une ambiance assurée et sa délicieuse paëlla.

VENEZ NOMBREUX !

CLAVIERS-SOURIS

Claviers-Souris et la médiathèque relais de Claviers se partagent dorénavant la salle de musique. Les heures d'ouverture de Claviers-Souris sont de 17h à 19h tous les mardis (hors congés scolaires). Pour information, les horaires d'ouvertures de la médiathèque sont de 9h à 11h tous les mardis.



La socio esthétique vous connaissez ?

Nathalie exerce depuis plus de 26 ans en tant que coiffeuse, puis esthéticienne et depuis peu, après 2 années passées à Montpellier en milieu hospitalier dans différents services, elle pratique la socio esthétique auprès des patients atteints de diverses pathologies : cancer, chimio, radiothérapie...

Elle intervient auprès de ces personnes ayant perdu l'estime de soi en leur apportant les soins appropriés. Diplômée d'état, elle organise différents ateliers de bien-être (association, foyer Hepad, centre de dialyse), ateliers auprès de personnes atteintes d'Alzheimer, Parkinson. Elle intervient à domicile pour pédicure, offre ses services et apporte des soins esthétiques adaptés.

Son association « Les 3 fées » est enregistrée à la sous préfecture de Draguignan afin d'intervenir en milieu hospitalier et d'effectuer des soins auprès des personnes fragilisées, les accompagner dans la maladie, leur permettre d'évoluer, leur redonner l'estime de soi.

Rien de plus beau que de voir leur visage s'illuminer et leur redonner le sourire.

Pour plus de renseignements contactez moi,
je me ferai un plaisir de vous faire voir mon mémoire et ses appréciations. Tél. : 06 98 30 52 26

Les architectes ouvrent leurs portes les 12 & 13 juin prochains.

A l'occasion de cette initiative nationale mon agence sera ouverte et je vous invite à venir découvrir au détour d'une petite escapade Clavésienne - avec vos amis, votre famille "LES COULISSES DE L'ARCHITECTURE" du vendredi après-midi (avec les élèves de l'école de Claviers) - nocturne jusqu'à 20H et le samedi toute la journée (10H - 18H) - maquette des enfants exposée.

Un verre de l'amitié vous sera offert lors de votre passage.

Je serai disponible pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser sur notre profession, sur vos projets, vos envies...

Au programme : les élèves de l'école de Claviers mettront en œuvre une maquette de « maisons en gâteaux » confectionnée et imaginée à partir du conte de Hansel & Gretel et de sa fameuse maison en pain d'épice...



Une façon savoureuse de vous faire découvrir l'architecture...
Samedi midi apéritif offert

Parlez-en autour de vous - faites circuler l'information et ... venez nombreux à notre rencontre.

Isabelle Fourneau - Architecte DPLG
7 Place du 8 mai 1945 - 83830 Claviers
Tél : 06.65.70.77.77 - Mail : timophi@club-internet.fr



AGENDA DES FESTIVITES

Juin >> Septembre

Juin

- 6 - Concours de boules - **Cercle de la Fraternité**
- 7 - Aïoli - Font de l'Arnaud - **Foyer Rural**
- 12 - Festival de la Terre - **Office du tourisme**
- 14 - Fête des voisins - Chapelle St Sylvestre - **Comité des fêtes**
- 20 - Animation musicale - Place du 8 Mai 1945 - **Une Lumière Pour un Enfant**
- 21 - Fête de la musique - Terrain de boules - **Cercle de la Fraternité**
- 26 - Fête de l'école

Juillet

- 3 Soirée DJ et repas - **Cercle de la Fraternité**
- 5 Fête de la St Claude - Feux d'artifices - **Comité des fêtes**
- 6 Concours de boules - **Cercle de la Fraternité**
- 6 Aïoli (animation musicale GETTO) sur l'Aire - **Foyer Rural**
- 14 Soirée blanche - **Cercle de la Fraternité**
- 15 - Cinéma en plein air - **Foyer Rural**
- 18 Concours de boules - **Cercle de la Fraternité**
- 18 Choral Internationale - Eglise - **Office du tourisme**
- 21 Soirée belge - **Cercle de la Fraternité**
- 25 Repas provençal - **Foyer Rural**
- 26 Marché artisanal - **Comité des fêtes**

Août

- 7 Repas Marion - Roue Libre - **Foyer Rural**
- 8 - Vide-grenier nocturne - **Foyer Rural**
- 9 Concours de boules - **Cercle de la Fraternité**
- 9 Musique cordiale - Eglise - **Office de tourisme**
- 14 - Soirée musique multi-orchestre dans les rues - **Foyer Rural**
- 19 - Cinéma en plein air - **Foyer Rural**
- 29 - Orchestre philharmonique « L'indépendante » sur l'Aire - **Foyer Rural**

Septembre

- 6 - Vide-grenier dans les rues du village - **Foyer Rural**
- 12 Concours de boules - **Cercle de la Fraternité**
- 12 Animation musicale - Place du 8 Mai 1945 - **ULPE**
- 19 Bourse aux vêtements d'hiver - Salle des fêtes - **Comité des fêtes**

Octobre

- 4 - Sortie champignons - **Foyer Rural**
- 9 Conférence les châteaux du Var - Salle des fêtes - **Office de tourisme**
- 11 Thé dansant - **Comité des fêtes**
- 17 Animation musicale - Salle des fêtes - **ULPE**

INFORMATIONS PERMANENTES

MAIRIE DE CLAVIERS

Place du 8 Mai 1945 - 83830 CLAVIERS - Tél. : 04 94 76 62 07 - Fax : 04 94 76 75 74
Email : mairie.claviers@wanadoo.fr - Site Internet : www.mairie-claviers.fr

Heures d'ouverture : Lundi & mardi : 9h-12h & 14h-18h. - Mercredi, jeudi & vendredi : 9h-12h.

Affichage des informations municipales : Entrée mairie, couloir poste, panneaux d'affichages.



SAMU 15
Pompiers 18 **ou 112**
Gendarmerie 17
Docteur Eve GARRY 04 94 76 71 16
Mme BARON - Infirmière 06 60 81 34 70
Défibrillateur situé dans le couloir de la Poste

SAUR (Urgences 24h/24 - 7j/7) 04 83 06 70 07
Gestionnaire de l'assainissement collectif et de l'eau potable.

Assistante Sociale - Mme DI GALANTE 04 83 95 57 80
Permanence en Mairie (uniquement sur rendez-vous)

Relais Médiathèque: Tous les mardis matin de 9h / 11h

Les artisans / commerçants de Claviers

Alimentation :

Epicerie PROXI LORY 04 94 76 79 52
Domaine de Méaulx 04 94 76 60 06
Les confitures de Marilyn & bar à jus 06 37 92 69 30
Email : rittanomarilyn@orange.fr

Assistante maternelle agréée :

Madame Rose LEONARD (04 94 68 37 73) ou . 06 85 14 79 44

Coiffure / Esthétique :

Debbie COOK 06 72 33 90 44
Esthéticienne internationale, manucure, beauté des pieds,
épilation, permanente des cils.
Mlle COIFF - Vanessa EYRAUD 06 45 67 68 88
Salon de coiffure ouvert du mardi au samedi, de 9h à 18h.
Nathalie : 06 98 30 52 26
Coiffure, esthétique, pédicure, spécialisée en milieu médical.
Suzy's Fashion 06 33 66 16 57
Coiffure, manucure, pose de vernis permanent...

Hébergement (chambres d'hôtes) :

Lou Rigaou 04 94 47 81 42
La Fabrique de pâtes 04 94 76 74 20
Le Village 04 94 76 68 90

Restauration :

Restaurant « Côté Terrasse » 04 89 71 96 14
Restaurant Glacier « L'Olivier » 04 94 76 62 79
Salon de thé & Chambres d'hôtes
« La Clé des Songes » 04 94 85 15 91
Site internet : www.la-cledessonges.fr
Bar Le Cercle de la Fraternité 04 94 47 80 60

Entreprises d'électricité :

EAD Electricité - ANNE Damien 06 64 21 00 46
MAXELEC - Maxime MOUSSET 06 60 10 36 66
maxim.electricien@gmail.com

Jardins / Paysagistes :

Les jardins d'Aristée - Vincent Jemma 04 94 47 60 01
Email : vincent.jemma@orange.fr
Les jardins de Steph 06 62 44 76 13
Email : stephpavia@msn.com
René GIMENEZ 06 68 18 20 70
Fiona SNEED 06 30 24 57 12
Tim SNAPE 04 94 39 11 16
Nicolas CASTELLOTTI 06 63 47 10 88

Maçonnerie et paysagisme :

Passion Paysage - PAVIA Emmanuel 06 22 00 17 30
Email : passion.paysage@hotmail.fr

Maçonnerie générale - Tous corps d'état :

CASTELLOTTI Ange 06 61 17 23 48
CREZZINI Michel 06 68 20 95 50
BOISSON Cédric - T. A. D 06 67 03 96 35
ZROUGA Maçonnerie 06 15 88 07 06

Terrassiers :

Vincent PORRE 06 16 24 33 13
Denis VENTURINO 04 94 76 67 39

Divers :

Agence immobilière - PROVARI 04 94 76 79 63
Architecte D. P. L. G. : Isabelle FOURNEAU 04 94 76 79 27
Brocante & Dépendances : cbkro@yahoo.fr
Achat, vente et débarras 06 68 60 07 07
Chiropracteur : Christine BARBERO 06 45 75 11 68
Comptable - Responsable de secteur :
Tatiana HABER 06 03 10 24 51
Tatiana.haber@francecomptabilité.fr
Dessinatrice en bâtiment - Décoratrice d'intérieurs :
Stéphanie DESILLE 07 61 48 89 76
desillestephanie@gmail.com - www.dsdessinetdecoration.com
Entreprise de Peinture : ROUSSELLE Jean-Paul 06 50 43 16 76
Menuiserie : VALENTI Frédéric 04 94 99 17 42
Plomberie : MOUTON Jean-Pierre 06 08 83 99 55
Email : mouton.plomberie@orange.fr
Surveillance : Meyer Sécurité 04 94 76 60 98
Tapissier : Le Dé à Coudre 04 94 84 74 90
Taxi Laurent 06 31 97 97 63
Terre Fleur et Végétal :
Christophe PETIN 06 73 45 40 96
Traitement, isolation, prévention, élimination des insectes :
C.D.L. Entreprise 06 83 19 79 85

Le Clavésien - Bulletin municipal en partenariat avec les annonceurs.

Responsable de la Publication : Gérald PIERRUGUES - Rédaction et mise en page : Collaboration collégiale - Impression : Mairie de Claviers